
L'impouvoir des psychanalystes - note pour une politique

Théo Lucciardi

 <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3557>

DOI : 10.35562/canalpsy.3557

Electronic reference

Théo Lucciardi, « L'impouvoir des psychanalystes - note pour une politique », *Canal Psy* [Online], 132 | 2024, Online since 20 juin 2024, connection on 20 juin 2024.

URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=3557>

L'impouvoir des psychanalystes - note pour une politique

Théo Lucciardi

OUTLINE

Introduction

Du pouvoir en psychanalyse

Performances médiatiques et politiques de la psychanalyse

Conclusion

TEXT

Introduction

- 1 Il revient à Michel Foucault, aidé par Deleuze et Guattari et leur *Anti-Œdipe* (Deleuze, G. & Guattari, F. 1972), d'interroger la dimension de pouvoir propre à la psychanalyse : « La psychanalyse, dans certaines de ses performances, a des effets qui rentrent dans le cadre du contrôle et de la normalisation » (Foucault, M. 1975a p. 758). Cet écueil, dont nous allons tenter de cerner les contours, s'exprime de façon particulièrement saillante lorsque des psychanalystes se rendent au sein des *lieux de pouvoir* afin d'y faire valoir une parole dont le style engage, compte-tenu de l'adresse qui le détermine, l'ensemble psychanalytique. Ici, *un* pouvoir tend à se manifester, en se justifiant de la psychanalyse. Le même Foucault constate que si la psychanalyse s'est bel et bien construite dans un écart aux formes instituées du savoir-pouvoir, notamment médical, il arrive qu'elle « endosse certaines frontières qui font partie d'un pouvoir sexuel constitué en dehors d'elle, mais dont elle valide les principaux traits » (Foucault, M. 1975b p. 815). Ainsi la psychanalyse ne serait pas imperméable à la *scientia sexualis* qu'elle tente pourtant de remplacer par l'« érotologie »¹ (Lacan, J. 1962 p.24), érotologie que Laurie Laufer rapproche justement de l'*ars erotica* foucaldien. En effet, la règle fondamentale de la cure prévoyant la liberté des associations de l'analysant ne semble pas suffire à une sortie de la psychanalyse du

champ du pouvoir. Ainsi un conflit se présente, entre *un* pouvoir endossé par des psychanalystes, et *l'impouvoir* dont devrait se soutenir la pratique de la psychanalyse. En examinant les rapports qu'elle entretient avec le pouvoir (et les principes du sien), nous tenterons de montrer comment, dès son entrée dans le *lieu de pouvoir* elle cesse de mettre en travail son champ propre pour y substituer les effets de pouvoir qu'elle cherche normalement à destituer.

Du pouvoir en psychanalyse

- 2 La psychanalyse naît d'un pouvoir. Elle est l'enfant de deux parents, vis-à-vis desquels elle se structure en extériorité, mais auxquels elle fait néanmoins référence à des fins de séparation. Le premier de ses parents est la suggestion, affiliée à l'hypnose. La dimension de pouvoir est ici manifeste : le thérapeute suggère, le patient suit la suggestion. Le premier exerce un pouvoir sur le second, du haut d'un titre et d'un savoir. Freud quitte le champ de la suggestion en créant la psychanalyse, pour ensuite y reconnaître le principe psychique : le phénomène de transfert. Seulement, et ici se situe la première séparation, « il [Freud] a tout de suite reconnu que [...] ce pouvoir ne lui donnait la sortie du problème qu'à condition de ne pas en user, car c'est alors qu'il prenait tout son développement de transfert » (Lacan, J. 1958/1966 p. 597). Ainsi le pouvoir de la suggestion et le pouvoir dans le transfert sont de même nature mais exigent un maniement différent. Le second parent de la psychanalyse est le savoir psychiatrique. Là aussi, Freud s'inscrit en contre pour faire valoir le délire comme construction psychique et comme tentative de guérison, là où comme Foucault l'a montré, le savoir psychiatrique se faisait outil d'un pouvoir politique (Foucault, M. 1961). Ainsi l'espace de la cure, libéré des deux pouvoirs que sont le savoir médical et la suggestion, semble se structurer historiquement comme un espace remettant en question les cordonnées du pouvoir.
- 3 La psychanalyse propose également les éléments d'une théorie du pouvoir. En partant de sa pratique clinique, Freud va en effet formuler plusieurs propositions au sujet des sous-bassements psychiques du pouvoir et de la soumission à ce dernier. Dans son mythe fondateur de la société humaine, proposé lors de la parution de *Totem et tabou*

(Freud, S. 1913), le pouvoir se divise en deux : d'une part un pouvoir de la force, « pouvoir-violence » (Sauret, M.J. 2023 p.83), celui du père, et d'autre part un pouvoir de la loi, celui des fils qui après l'avoir tué réinstallent le père comme figure totémique, garant de la loi parce que mort. Ainsi les fils renoncent au pouvoir, à la jouissance, et ce faisant mettent « l'impouvoir au principe de la civilisation » (Sauret, M.J. 2023 p.83). Également, la fonction du meneur de la foule trouve dans *Psychologie des masses et analyse du moi* une explication en tant que phénomène psychique et libidinal. En s'interrogeant sur les mécanismes régissant la vie psychique d'une foule, Freud attarde son analyse sur la question du meneur de la foule (Dieu pour l'église, le commandant en chef pour l'armée). Personnage de pouvoir s'il en est, le meneur de la foule assoit sa domination sur un phénomène d'identification des individus isolés de la foule à lui-même, et des individus entres eux. Suivant cette dernière analyse, le meneur, - réincarnation du père archaïque de la horde - partage avec lui et l'hypnotiseur d'être un substitut de l'idéal-du-moi :

« Le meneur de la foule demeure toujours le père originaire redouté, la foule veut toujours être dominée par une puissance illimitée [...] Le père originaire est l'idéal de la foule qui domine le moi à la place de l'idéal du moi. L'hypnose peut prétendre à juste titre à cette appellation : une foule à deux » (Freud, S. 1921 p. 219).

- 4 Nous voyons donc comment Freud établit une filiation entre le père archaïque de la horde, le meneur de la foule, et l'hypnotiseur, en leur attribuant un pouvoir de même nature, puisque construit sur le socle d'un processus commun : l'identification narcissique.
- 5 Dans un texte de 1958, Lacan construit une critique théorique et clinique des continuations anglo-saxonnes et américaines de la théorie freudienne. Il entend « montrer en quoi l'impuissance à soutenir authentiquement une praxis, se rabat comme il en est de l'histoire des hommes communs, sur l'exercice d'un pouvoir » (Lacan, J. 1958/1966 p. 586). Autrement dit, un des écueils que l'on pourrait reprocher à l'ego-psychology ici critiquée par Lacan serait celui formulé par Foucault, c'est à dire - en somme - une confusion entre un mode de maniement ou l'autre de la question du pouvoir induite par le phénomène de transfert. Or, Lacan va mettre en tension la question de l'identification au « moi fort » de l'analyste, censé être le

moment terminal de la cure dans sa version anglo-saxonne, à l'identification freudienne décrite dans la *massenpsychologie*. Il va ainsi remarquer que les soubassements métapsychologiques d'une telle identification terminale à l'analyste correspondent point pour point à la constitution libidinale du meneur. En se faisant « gloire » de cette identification terminale à une instance moïque renforcée, le « rôle d'idéal » dont ces analystes se voient devenir les porteurs se confond avec « l'objet le plus insignifiant dans la genèse du meneur » (Lacan, J. 1958/1966, p. 640)

- 6 Ainsi Lacan de constater dans le même texte une identification des analystes entre eux dès lors qu'ils ont été analysés par le même analyste, autrement dit exactement le même système que celui décrit par Freud pour la constitution du groupe de frères, puis de la foule avec meneur. Le « principe malin de ce pouvoir » ouvre la cure à une « direction aveugle » (Lacan, J. 1958/1966, p. 640), c'est à dire non-renseignée sur la similarité des pouvoirs archaïques, identificatoires et transférentiels, et donc dupe du pouvoir que le transfert met dans les mains de l'analyste.
- 7 Aveuglés dans leurs directions de cure, les psychanalystes sont donc tout à fait sujets à être mis en place de meneur de foule, à l'instar de la relation hypnotique, « foule à deux » (Freud, 1921 p.219). À cet égard Lacan va souligner le caractère risqué de la manipulation de ce type de pouvoir. En effet en considérant la relation transférentielle comme profondément dissymétrique, et en installant l'analyste en responsabilité de son acte, Lacan fait un premier pas vers la reconnaissance de son pouvoir, qu'il lie intimement jusque dans le titre de son texte (*De la direction de la cure et des principes de son pouvoir*) à une considération technique.
- 8 Ici dont nous pouvons faire le reproche à Foucault de dénoncer la possibilité d'un pouvoir dont il semble ignorer la conceptualisation, tel qu'il le laisse apercevoir dans un entretien, toujours en 1975 :

« -Mais la relation patient-analyste n'est-elle pas toujours, d'après ce que vous dites, une relation inégale, due à la dissymétrie de pouvoir ?
- Sans doute. L'exercice du pouvoir qui se déroule à l'intérieur de la séance psychanalytique devrait être étudié, et il ne l'a jamais été. »
(Foucault, M. 1975b p. 814)

- 9 Le pouvoir ici évoqué, celui qui s'exerce dans la séance, a bel et bien été étudié, et il est même chez Lacan au principe de la direction de la cure. Mais le reproche initial de Foucault ne s'adressait pas restrictivement au pouvoir interne à la séance, mais bien à la psychanalyse « dans certaines de ses performances » (Foucault, M. 1975a p. 758). Ainsi nous sommes en droit et en responsabilité d'interroger ce pouvoir quand il s'exerce à l'extérieur de la séance. Nous partons de l'hypothèse initiale que s'il est de même nature que le pouvoir interne à la séance (c'est à dire celui induit par le transfert), il ne produit pourtant pas les mêmes effets, le lieu de son déploiement, c'est à dire son adresse, organisant des effets discursifs différents.

Performances médiatiques et politiques de la psychanalyse

- 10 Hormis la séance, quelles sont les performances de la psychanalyse qui seraient susceptibles de se revendiquer d'un pouvoir ? Le terme de performance doit ici être questionné. Issu de l'anglais, il renvoie dans un premier temps à un enjeu sportif, notamment dans le champ équestre. Il s'étend ensuite durant le vingtième siècle à la psychologie et à la technique (on peut alors parler des performances d'une machine), mais aussi au champ du spectacle (Rey, A. 2000). Cette dernière extension de sens nous intéressera particulièrement ici, puisque nous souhaitons interroger les effets de pouvoir qui sous-tendent les interventions médiatiques et politiques des psychanalystes.
- 11 Le mardi 12 Mars 2013², Jacques-Alain Miller³ est interrogé par la commission des lois du Sénat, dans le cadre du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe (dit « mariage pour tous »). Indiquant dans un propos liminaire les raisons de sa venue pour répondre aux questions des sénatrices et sénateurs, le psychanalyste commence par rappeler qu'il avait initialement décidé de ne pas prendre part à ce débat. Puis, invoquant les prises de positions de ses collègues psychanalystes contre le mariage pour tous, positions prises *au nom de* la psychanalyse, Miller pose son agacement comme raison de sa participation au débat. Il s'agissait selon lui chez lesdits collègues d'une « instrumentation ou

instrumentalisation illégitime de la psychanalyse » (Miller, J.A. 2013). On peut ainsi s'interroger sur ce qu'il en serait d'une instrumentalisation légitime, et de ce qui ferait tenir cette légitimité. Ici il apparaît que ni le titre, ni le statut, ne peut au regard de la psychanalyse *et des principes de son pouvoir* (le transfert) soutenir une telle légitimité. Tout en faisant un rappel circonstancié de ses activités institutionnels (création de 7 associations de psychanalyse à travers le monde, fondation de l'Association Mondiale de Psychanalyse ...) Miller indique qu'il ne parle ici qu'en son nom. Mais là encore, de quel nom s'agit-il ? Un clivage va alors s'organiser dans le discours : il répondra à la plupart des questions d'abord sans annoncer qui parle, puis dans un second temps de la réponse en indiquant « maintenant je répond en tant que psychanalyste ». Et le psychanalyste va se retrouver bien en difficulté pour répondre à l'inquiétude d'une sénatrice pour ce qu'il en sera des enfants élevés par des couples de même sexe. Sera alors invoquée une « rupture de causalité » induite par l'hypothèse de l'inconscient, rupture rendant bien difficile tout « conseil à des hommes politiques » et justifiant une « prudence des psychanalystes » les entraînant à rester « sous la table » des débats sociétaux.

- 12 Cette intervention dans un lieu de pouvoir nous renseigne sur le statut de l'énonciation de l'analyste quand il y prend la parole *en tant que* psychanalyste. Tout en trouant sa possibilité de réponse à la question adressée par le politique, question adressée à un savoir, Miller impose pour autant un savoir de psychanalyste. Notamment, il fera état des « jouissances des homosexuels », plus multiples, plus intenses, là où l'hétérosexuel serait voué aux « servitudes du mariage ». Ainsi est exposé une *scientia sexualis* sur ce qu'il en est des jouissances des un.e et des autres. Malheureusement, ce genre de prise de parole se fait de plus en plus fréquente. Citons parmi d'autres la sortie d'Elisabeth Roudinesco⁴ sur le plateau de l'émission de télévision *Quotidien* le mercredi 10 mars 2021, s'inquiétant d'une « épidémie de trans ». Le terme d'épidémie ne peut que confirmer la pente médicaliste sur laquelle glisse tout analyste producteur ou productrice d'un savoir sur le sexe. Ces « performances de la psychanalyse » se trouvent ainsi dans un rapport de discontinuité avec l'essence même du maniement psychanalytique du pouvoir. À l'inverse d'un *impouvoir* commandé par le transfert, supposition

inconsciente de savoir (Lacan, J. 1961) interdisant à l'analyste toute certitude, les psychanalystes qui affirment et revendiquent un savoir venu de la psychanalyse (non pas dans un inédit éprouvé dans chaque cure mais dans un *déjà-dit* dogmatique) se font les porteur d'un pouvoir.

- 13 Dans un numéro récent de la revue *Psychanalyse Yetu* consacré à la thématique : « l'Abyme du pouvoir », Marie-Jean Sauret réordonne les rapports du pouvoir avec l'impouvoir. Il y situe le discours analytique (à la suite du séminaire XVII de Lacan où sont théorisés les quatre discours) en singularité vis-à-vis des trois autres (maitre, hystérique, université) puisqu'il doit toujours tendre à *ne pas maitriser*. Autrement dit, le discours analytique se doit d'être posé en « objection au savoir » (Sauret, M.J. 2023) , objection dont l'analyste se fait l'incarnation en fondant son intervention sur un *impouvoir-à-savoir* ce que seul le symptôme sait. « L'impouvoir de l'interprétation » (Sauret, M.J. 2023 p.88) devient alors la seule possibilité de fonctionnement pour le discours analytique s'il veut s'éloigner d'un discours de maitrise.

Conclusion

- 14 A ne pas se prémunir de cet écueil, les psychanalystes peuvent facilement tomber justement dans une maitrise qui opérera toujours comme une opération de normalisation sexuelle. Aujourd'hui la question trans, hier la question homosexuelle, demain qui sait, l'actualité proposera toujours une thématique propre à solliciter le désir de savoir des psychanalystes. Mais il semble que pour qu'une intervention psychanalytique, hors-cure, reste cependant solidaire d'un discours qui ne tend pas vers une maitrise, il s'agira d'en mesurer la tactique et la stratégie. Or, en ce domaine, l'analyste est signalé par Lacan comme n'étant pas libre : « L'analyste est moins libre encore en ce qui domine stratégie et tactique : à savoir sa politique, où il ferait mieux de se repérer sur son manque à être que sur son être » (Lacan, J. 1958/1966, p. 589). Ce manque à être dont l'analyste devrait se repérer pour sa politique semble être structuré du trou percé dans le savoir par l'hypothèse de l'inconscient. A ce titre la politique de son intervention pourra se concentrer en des lieux concernés par le pouvoir (les institutions) mais qui n'imposent pas de céder sur

l'accueil d'une singularité. Contre un mouvement de généralisation induit par le lieu de pouvoir, pourra s'y déployer un mouvement de décomplétions singulières des ordonnancements symboliques du pouvoir. Là, le symptôme pourra être entendu dans sa valeur subversive, en tant qu'exerçant sur la foule et le pouvoir qui la sous-tend « une action désagrégeante » (Freud, S. 1921 p. 240). Une politique du manque à être pour un impouvoir de l'interprétation : telle peut être la formule d'une psychanalyse qui ne ferait pas usage d'un-pouvoir.

BIBLIOGRAPHY

- Foucault, M. (1961). *Histoire de la Folie à l'âge Classique*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1975a). Pouvoir et corps. In D. Defert, F. Ewald & J.Lagrange (Eds), *Dits et Ecrits II*, Paris : Gallimard, 1994
- Foucault, M. (1975b). « Michel Foucault - Les réponses du Philosophe » in *Dits Et Ecrits II*, Gallimard, Paris 1994
- Freud, S. (1913). « Totem et Tabou » in *Oeuvres Complètes - Psychanalyse vol. XI*. PUF, Paris 2009
- Freud, S. (1921). « Psychologie des masses et analyse du moi » in *Oeuvres Complètes - Psychanalyse vol. XVI*. Puf, Paris 2010
- Lacan, J. (1958/1966). « La direction de la cure et les principes de son pouvoir » in *Ecrits*, Seuil, Paris
- Lacan, J. (1962/2004). *Le Séminaire, Livre X - L'angoisse*. Seuil, Paris 2004
- Lacan, J. (1961/2001). *Le Séminaire, Livre VIII - Le Transfert*. Seuil, Paris 2001
- Laufer, L. (2015). « Une psychanalyse foucaldienne est-elle possible ? » in *Nouvelle revue de Psychosociologie*, Eres, Toulouse p. 233-246
- Rey, A. (2000) *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert, Paris
- Sauret, M.J. (2023). « Au fond du pouvoir : l'impouvoir » in *Psychanalyse Yetu*, Eres, Toulouse p. 81-92

NOTES

- 1 Le terme d'érotologie est introduit comme suit par Lacan : « Je ne vous développe pas une psychologie, un discours sur cette réalité irréaliste qu'on

appelle la psyché, mais sur une praxis qui mérite un nom, érotologie. Il s'agit du désir. » (Lacan, J. 1962 p.24)

2 Audition de Jacques-Alain Miller au Sénat - 12 Mars 2013 : http://videos.senat.fr/video.88870_57c0ac8faa7b5.auditions-sur-le-mariage-pour-les-couples-de-meme-sexe?timecode=2350000, (Consulté le 19 Octobre 2023).

3 Jacques-Alain Miller est psychanalyste. Il a fondé et dirigé l'Ecole de la Cause Freudienne. Gendre de Jacques Lacan, il est l'éditeur officiel des séminaires. Il s'agit d'un personnage central dans l'histoire de la psychanalyse lacanienne en France.

4 Elisabeth Roudinesco est une historienne de référence de la psychanalyse en France

AUTHOR

Théo Lucciardi

Psychanalyste Doctorant en Psychanalyse et Psychopathologie Clinique -
LPCPP Attaché temporaire d'enseignement et de recherche - Département de
Psychologie Clinique Aix-Marseille Université